

Quand doser les anticorps anti-natalizumab ?

• Patients traités par TYSABRI®

Au-delà du 6^e mois de traitement en cas de réactions liées à la perfusion ou d'aggravation de la maladie.

- En cas de test positif, pratiquer un 2nd dosage 6 semaines plus tard pour confirmation.
- En cas de confirmation d'anticorps anti-natalizumab persistants, le traitement par TYSABRI® doit être définitivement arrêté.
- Si le dosage est pratiqué en raison d'une suspicion d'inefficacité de TYSABRI®, ce dernier pourra cependant être administré dans l'attente du 2nd test de confirmation 6 semaines plus tard.

• Patients ayant arrêté le traitement par TYSABRI®

Avant de réintroduire un traitement par TYSABRI® chez des patients ayant reçu TYSABRI® pendant une période initiale courte (1 à 2 perfusions) suivie d'une période prolongée sans traitement (3 mois ou plus).

- En cas de test positif, pratiquer un 2nd dosage 6 semaines plus tard pour confirmation.
- En cas de résultat positif du 2nd dosage, le traitement par TYSABRI® ne devra pas être réintroduit.

Mise au point « Utilisation de la spécialité TYSABRI® 300 mg (natalizumab) dans le traitement de la sclérose en plaques », AFSSAPS 2008 ; www.afssaps.sante.fr

Modalités de prélèvement

- Prélever le sang 4 semaines après la dernière perfusion de TYSABRI®.

- Collecter suffisamment de sang de manière à obtenir au minimum 1 ml de sérum.
- Collecter le sang dans un tube sec (avec ou sans gel).

Modalités d'envoi des prélèvements

- Les échantillons doivent être transférés au laboratoire central d'analyses de l'hôpital.
- Le laboratoire doit centrifuger le tube (4000 tours/min ou 1500 g pendant 10 à 15 minutes) et décanter le sérum. Il est recommandé d'envoyer uniquement le sérum.

• Document à joindre :

Retourner le formulaire ci-joint de demande de dosage des anticorps anti-natalizumab intégralement rempli avec le tube.

• Conditionnement :

Les prélèvements peuvent être envoyés sans précaution particulière (le conditionnement à + 4°C n'est pas nécessaire).

• Jours d'envoi des échantillons :

Du lundi au vendredi. En fonction du type d'envoi choisi, il peut être préférable d'éviter les envois du vendredi.

• Destinataire :

LABORATOIRE PASTEUR CERBA - 95066 Cergy Pontoise cedex 9

Service réception - Nathalie Duchaussoy

Téléphone : 01 34 40 20 20

Fax : 01 34 40 21 29

Réception des résultats

Les résultats seront communiqués par courrier au neurologue prescripteur, dans un délai de **2 semaines environ** à compter de la réception du sérum par le laboratoire Pasteur Cerba en charge du dosage des anticorps anti-natalizumab.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le numéro vert de Biogen Idec France :

 N° Vert 0 800 84 16 64

Modalités de prélèvement

- **Prélever le sang 4 semaines après la dernière perfusion de TYSABRI®.**
- Collecter suffisamment de sang de manière à obtenir au minimum 1 ml de sérum.
- Collecter le sang dans un tube sec (avec ou sans gel).

Modalités d'envoi des prélèvements

- Les échantillons doivent être transférés au laboratoire central d'analyses de l'hôpital.
- Le laboratoire doit centrifuger le tube (4000 tours/min ou 1500 g pendant 10 à 15 minutes) et décanter le sérum. Il est recommandé d'envoyer uniquement le sérum.
 - Document à joindre :
Retourner le formulaire ci-joint de demande de dosage des anticorps anti-natalizumab intégralement rempli avec le tube.
 - Conditionnement :
Les prélèvements peuvent être envoyés sans précaution particulière (le conditionnement à + 4°C n'est pas nécessaire).
 - Jours d'envoi des échantillons :
Du lundi au vendredi.
En fonction du type d'envoi choisi, il peut être préférable d'éviter les envois du vendredi.
 - Destinataire :

LABORATOIRE PASTEUR CERBA - 95066 Cergy Pontoise cedex 9

Service réception - Nathalie Duchaussoy

Téléphone : 01 34 40 20 20

Fax : 01 34 40 21 29

Réception des résultats

Les résultats seront communiqués par courrier au neurologue prescripteur, dans un délai de **2 semaines environ** à compter de la réception du sérum par le laboratoire Pasteur Cerba en charge du dosage des anticorps anti-natalizumab.

**Pour toute demande d'information,
vous pouvez contacter
le numéro vert de Biogen Idec France :**

 **N° Vert 0 800 84 16 64**